

Ce document a été approuvé par le Conseil international de l'Ordre Franciscain Séculier (OFS) en 2017



Sa traduction en français en a été révisée en février 2020 pour les fraternités OFS francophones du Canada

Ordre Franciscain Séculier
Fraternité nationale du Canada



Secular Franciscan Order
National Fraternity of Canada



LIGNES DIRECTRICES POUR LA FORMATION INITIALE

Approuvé par le Conseil international de l'Ordre Franciscain Séculier OFS en 2017

Ordre Franciscain Séculier
Fraternité nationale du Canada



Secular Franciscan Order
National Fraternity of Canada

LIGNES DIRECTRICES POUR LA FORMATION INITIALE

**Document révisé et adapté en février 2020 pour les fraternités francophones du Canada
par Micheline J. Larocque, OFS, Fraternité régionale de la Trinité, Ottawa, Ontario**

Deuxième édition

**SURE PRINT & GRAPHICS
2507, boulevard St-Joseph
Ottawa (Orléans) ON K1C 1G2
613-830-8678**

INTRODUCTION

L'Ordre Franciscain Séculier (l'OFS) dont les membres sont appelés à vivre plus intensément une vie de charité et à suivre fidèlement l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, comprend l'étape de la formation initiale, temps de formation qui suit l'admission dans l'Ordre. C'est un temps préparatoire à la profession. Cette formation sert à favoriser la maturation de la vocation, à accroître l'expérience de la vie évangélique en fraternité et à acquérir une meilleure connaissance de l'Ordre (C.G., Art. 40).

La formation à ce niveau a comme objectif de mieux conscientiser les candidats à ce qu'est l'Ordre franciscain afin qu'ils soient en mesure de faire un choix éclairé s'ils désirent s'engager et faire profession dans l'Ordre. Une période d'orientation précède l'étape de la formation. Pendant ce temps l'équipe de formation doit s'assurer que les candidats possèdent une bonne connaissance de base de l'Église catholique. En outre ils doivent être des chrétiens pratiquants. Ils ont à être informés de l'existence de La Règle et de Constitutions générales et être intégrés dans une fraternité locale.

La formation de l'Ordre Franciscain Séculier n'est pas seulement académique. Elle stimule tout franciscain séculier à vivre une expérience de vie plus ardente, basée sur la foi et le charisme franciscain. Cette formation encourage les candidats à s'engager à remplir la mission donnée à saint François d'Assise par Dieu lui-même et à vivre fidèlement et humblement, en témoignant de Dieu au monde, en travaillant à l'édification de l'Église, illuminés de la joie de l'Amour du même Père.

Ce programme a pour objectif la formation de franciscains séculiers responsables, engagés, matures et convaincus de la richesse de la vie fraternelle. Il s'agit donc d'approfondir ses connaissances chrétiennes et franciscaines, en communion avec l'Église et le monde, et de bien prendre conscience de l'importance et de la signification de la profession dans l'Ordre Franciscain Séculier (C.G., Art. 40). Notre mode de vie spécifie clairement qu' « ...en vertu de leur vocation, animés du dynamisme de l'Évangile, ils conformeront leur façon de penser et d'agir à celle du Christ par ce changement intérieur radical que l'Évangile appelle "**conversion**" ; celle-ci, en raison de "la fragilité" humaine, est à reprendre tous les jours » (Règle OFS, Art. 7a).

Les lignes directrices qui suivent sont destinées à tous les frères et sœurs franciscains séculiers ayant déjà été accueillis dans une fraternité et y ayant participé pendant une période de probation d'au moins 6 mois (C. G., Art. 37-38). Ensuite les candidats intéressés à poursuivre leur cheminement seront invités à entreprendre la formation initiale tel qu'indiqué dans l'Article 40 des C. G. Les candidats sont alors encouragés à passer de l'Évangile à la vie dans une forme de vie comprenant des actes de service et d'apostolat concrets, enrichissant ainsi leur expérience.

Nous vivons des temps de grâce, mais aussi des temps très exigeants, des temps de violence et de déshumanisation croissante de l'homme. Nous avons besoin d'être mieux préparés à tendre la main et à

transmettre, selon l'invitation de notre séraphique père saint François, son message de miséricorde, d'amour, d'espoir et d'entraide, afin de reconstruire la trame morale et sociale de l'église, cherchant à rejoindre tous nos frères et sœurs humains.

« Placez votre confiance dans le Seigneur et Il vous aidera » (Saint François d'Assise).

Avec la joie d'être enfants de Dieu, nous sommes appelés à vivre et à servir joyeusement dans ce monde.

Commission de la formation – Présidence du CIOFS

Ana María Raffo Laos, OFS

Jennifer Harrington, OFS

Mary Stronach, OFS

Fr. Pedro Zitha, OFM

CONTENU

Chapitre I	Vivre avec le Christ, dans l'Église, à la suite de saint François (page 4)
Thème 1	Le Christ, centre de nos vies.
Thème 2	Saint François au cœur de notre mission : sa vie, sa vision et son approche face à la divinité.
Thème 3	L'Église, notre partenaire dans le parcours franciscain.
Thème 4	Ce que signifie être Franciscain séculier.
Chapitre II	L'Ordre Franciscain Séculier (page 11)
Thème 5	Les Franciscains : une famille parmi les familles, un charisme commun pour l'Église.
Thème 6	L'entrée et la formation dans l'Ordre : l'appel, la vocation, le discernement, la conversion et le parcours de la profession (Schéma : PARCOURS DE LA FORMATION, page 18).
Thème 7	Les origines de l'Ordre et de la Règle, sa nature et son charisme.
Thème 8	La vie et la mission de l'Ordre Franciscain Séculier.
Thème 9	La profession et la vie dans la Fraternité.
Thème10	La Jeunesse franciscaine : son mode de vie, son organisation, ses étapes, sa relation avec l'Ordre Franciscain Séculier (JEFRA, page 27).
Thème11	L'assistance spirituelle : un don à la Fraternité.
Chapitre III	Le Franciscain séculier (page 31)
Thème 12	La forme de vie : l'Évangile et la vie franciscaine séculière.
Thème 13	La Règle et les Constitutions (page 34).
Thème 14	Le service : l'engagement dans le monde basé sur l'expérience franciscaine et son importance (JPIC, la famille, le travail, l'apostolat).
Chapitre IV	Marie et le Saint-Esprit, nos compagnons de route (page 39)
Thème 15	Saint François, le Franciscain séculier, et Marie, la Dame de la Porziuncula, dans l'histoire de l'humanité et dans nos vies.
Thème 16	Le Saint-Esprit, Seigneur et Source de vie.
	Pour imprimer une ou plusieurs pages de ce document (page 44)
Appendice	(disponible en ligne : www.ciofs.org)

Ressources de formation

- *La Règle, les Constitutions, le Rituel, les Statuts nationaux*
- *Les Admonitions*
- *La Biographie de saint François*
- *La Règle des Franciscains séculiers; l'examen de conscience; l'inventaire*
- *La prière. La Lectio Divina*
- *L'origine du Tau*
- *Les questions d'intégration ; la procédure*
- *Le Baptême et la Profession*
- *Les prières franciscaines*
- *Et plus...*

CHAPITRE I

"Vivre avec le Christ, dans l'Église, à la suite de saint François"

Ce chapitre a pour but de renforcer notre foi afin de suivre le Christ avec assurance, en gardant nos yeux fixés sur Lui tout en nous préparant à faire notre profession. Nous devons méditer surtout sur les mystères que saint François d'Assise a lui-même intériorisés : **l'incarnation, la naissance et la passion de notre Seigneur Jésus-Christ**. Nous devons chercher à vivre humblement l'Évangile, ayant comme modèle la vie de notre séraphique père saint François d'Assise. Nous devons nous rappeler que nous sommes tous unis en un seul Dieu; nous sommes tous enfants de Dieu, frères et sœurs du Christ, formant une grande famille, en une maison, dans une même mission.



Ce chapitre a pour but de développer les points suivants :

1. Le Christ, centre de notre vie (5).
2. Saint François, au cœur de notre mission. Sa vie, sa vision et son approche face à la Divinité (7).
3. L'Église, notre partenaire dans le parcours franciscain (8).
4. Ce que signifie être un Franciscain séculier (10).

“Jésus lui répondit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera; nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui (Jn 14,23) afin d'être les fils de votre Père céleste...” (Mt 5,45).

“En effet, celui qui fait la volonté de mon Père céleste, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère” (Mt 12,50).

“Oh! qu'il est glorieux et saint et grand d'avoir un Père dans les cieux ! Oh! Qu'il est saint et beau, magnifique et admirable d'avoir un tel époux! Oh! Que c'est chose sainte et chère, plaisante et humble, apaisante et douce, aimable et désirable plus que tout d'avoir un tel frère et un tel fils : Notre Seigneur Jésus-Christ! ”

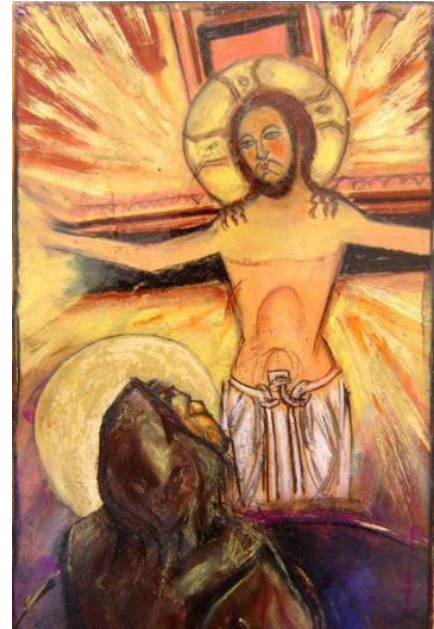
(Exhortation de saint François d'Assise aux Frères et Sœurs de la Pénitence, Règle OFS).

Thème 1

Le Christ, centre de nos vies

La Règle et la vie des franciscains séculiers est la suivante : *“Vivre l’Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ en suivant les exemples de saint François d’Assise, qui fit du Christ l’inspirateur et le centre de sa vie avec Dieu et avec les hommes ”* (Règle OFS, Art. 4).

La raison pour laquelle nous sommes appelés chrétiens c’est que nous sommes les disciples du Christ. Mais que veut dire être un disciple du Christ ? C’est que d’abord et avant tout notre vie et notre spiritualité doivent être christocentriques. Toutefois, cela ne signifie pas que nous ignorions le Père et l’Esprit-Saint. Le Christ lui-même nous dit que de Le connaître, c’est connaître Celui qui l’a envoyé (Jean, 14,7). Comment pouvons-nous connaître à la fois le Père et le Fils si nous ne sommes pas guidés par l’Esprit-Saint ? En tant que catholiques nous croyons et professons un Dieu trinitaire “Père, Fils et Esprit-Saint.” Grâce au Christ nous arrivons à connaître le Père.



Jésus, cependant, nous aide à approfondir sa véritable identité en nous posant une question simple et pourtant très profonde : *Qui dites-vous que je suis ?* (Mt 16, 13-15). Autrement dit, nous devons essayer d’aller au-delà de ce que le catéchisme nous enseigne et de ce que les formateurs nous ont appris et nous avons à développer notre propre relation personnelle avec le Christ en Le plaçant au centre de notre vie.

Saint François lui-même, écoutant le crucifix de San Damiano, comprit qu’il avait besoin de placer le Christ au centre de sa vie afin de reconstruire l’Église - le Corps du Christ - et d’embrasser le Christ dans les lépreux.

Être franciscain séculier c’est suivre la manière de vivre que saint François a embrassée. Mais comment peut-on y arriver si nous ne gardons pas la “Parole de Dieu parmi nous ?” Saint François, de son vivant, a fait de son mieux pour vivre une vie pleinement centrée sur le Christ. Son humilité, son obéissance, son amour de l’Eucharistie et son amour de l’Écriture démontraient son mode de vie centré sur le Christ. Cela provenait de l’amour qu’il avait pour le Christ.

La Parole de Dieu inspirait saint François à s’identifier au Christ. Tout ce qu’il a fait ou dit était une expression fidèle de sa compréhension de ce que signifie “la Parole de Dieu habite parmi nous.” Ses Admonitions (écrits) sont une sorte de miroir de perfection pour quiconque est appelé à suivre la voie franciscaine, car saint François y présente son idéal d’observance franciscaine sur les divers points abordés. Elles sont remplies de connaissances de la nature humaine et de bon sens commun, (les Admonitions) mettant le Christ comme modèle de référence pour vivre une vie parfaite.

Thème 2

Saint François au cœur de notre mission : sa vie, sa vision et son approche face à la divinité

“Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint- Esprit...” (Mt 28,19).

(Note au lecteur : Avant d'étudier ce chapitre, il est recommandé de lire une brève biographie de saint François d'Assise).

Il est vrai que notre fondateur est saint François d'Assise et que nous vivons et suivons un charisme franciscain, mais le centre de notre mission est le Christ. Le Christ est Celui qui a appelé saint François. Nous avons vu en François cet amour du Christ et nous avons alors décidé d'embrasser le mode de vie franciscain, tout comme l'apôtre André qui a dit à son frère Simon: *“J'ai trouvé le Seigneur”* (Jn 1,41) et l'a conduit à Jésus.



Dieu a confié à saint François de réparer son église et celui-ci a pris cette mission au sérieux. Il est important de nous rappeler que l'Église est essentielle à la mission du Christ. La mission de la renouveler et d'établir le royaume dans sa plénitude se poursuit à travers la mission de l'Esprit dans l'Église. L'Église n'est pas une fin en soi, mais le sacrement universel du salut (Catholic Heritage, Vatican II, l'Église des pèlerins sur terre, Kairos, volume 21, numéro 06). Par conséquent, saint François étant un exemple de la vie chrétienne ne s'est pas proclamé comme le point central; le Christ est le point central. François continue de nous aider à mettre le Christ au centre de notre vie et de notre mission dans l'Église et dans le monde.

François avait une grande dévotion envers la Trinité. Or la mission de l'Église commence dans la communion trinitaire. L'Église est le Corps du Christ, et nous, en tant que ses membres, devons puiser notre force de Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit. *“L'Église devient missionnaire en se donnant et en donnant la présence de l'Esprit qui toujours anime les frères et sœurs.”* Saint François devient alors un modèle de notre mission et non pas nécessairement le centre de notre mission. En lui nous découvrons les idéaux de notre mission qui est inspirée par le Christ. En vivant notre charisme franciscain nous devenons des phares pour les autres et accomplissons efficacement la mission confiée par Dieu.

“Il est donc essentiel pour nous de découvrir ... que le Père céleste est au centre même de notre charisme et nous devons comprendre l'importance de ce charisme pour notre voyage spirituel et la réalisation de la mission” (Vocation, charisme et mission de l'Ordre Franciscain Séculier par Benedetto Lino, OFS p.18).

Questions à méditer et à partager

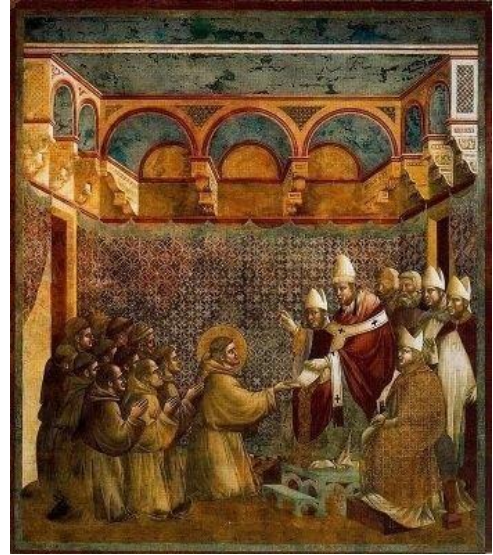
1. Qu'est-ce que j'aime au sujet de saint François ?
2. Que signifie pour moi suivre l'exemple de saint François ?
3. Que puis-je faire, en tant que Franciscain séculier marchant à la suite de saint François, afin de devenir une lumière pour les autres ?

Thème 3

L'Église, notre partenaire dans le parcours franciscain

"... l'Église, à la fois "association visible et communauté spirituelle", avance avec l'humanité, et expérimente le même sort que le reste du monde. Elle sert comme levain et comme une sorte d'âme pour la société humaine, car elle doit être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu" (Concile Vatican II : Constitution dogmatique sur l'Église AAS 57, 1965, p.11, 43).

Saint François, tout au début de sa conversion, désirait ardemment s'associer à la fois à cette "*communauté visible et spirituelle*" et se donner de tout cœur au service de Dieu et à l'Église. Son refus d'être emmené aux autorités civiles d'Assise tout en consentant pourtant à être amené à l'évêque d'Assise, a illustré sa volonté de cheminer avec l'Église et avec Dieu.



"François a respecté cet appel, et là, en présence de son père Pietro Bernardone, et de l'évêque, il s'est dépouillé de ses vêtements et les a jetés aux pieds de son père, en disant: désormais, je peux dire librement: 'Notre Père qui êtes au ciel, et non mon père Pietro Bernardone'" (1 Cel., 14-15 et II Cel., 12).

L'Église, c'est-à-dire la communauté des croyants, le corps du Christ, le peuple pèlerin de Dieu, est un élément important de notre cheminement franciscain. En elle nous sommes capables de servir le Christ à travers nos frères et sœurs. Ce corps, bien qu'il ait plusieurs membres ayant des fonctions différentes (1 Cor. 12, 25-26), est tellement inter-relié que ce qui arrive à une partie du corps affecte le corps tout entier. Saint François a compris le fondement de cette unité et c'est pourquoi, peu de temps après avoir entendu la voix du Christ de la Croix de San Damiano, il a désiré ardemment s'unir plus profondément à l'Église en la reconstruisant, puis s'unir à l'autorité supérieure de l'Église en demandant l'approbation de son mode de vie au pape.

L'amour et le respect de saint François pour le clergé illustrent une fois de plus sa compréhension de l'importance d'avancer, non pas seul, mais avec l'Église (*Admonitions XXVI*). Le corps entier du Christ - ce que l'Église appelle l'Église pèlerine - est à la fois religieux et laïc. L'ensemble de la race humaine et de toute la création est orienté vers un seul but : être renouvelé en Jésus-Christ (LG 48) et atteindre sa plénitude en Lui. Les saintes Écritures soulignent ce but en Jésus-Christ (Ac 3, 21 ; Ep 1,10 ; Col 1,20 ; 2 Pet 3,10).

Le Christ n'est pas venu seulement pour quelques personnes qu'on appelle chrétiens, mais Il est venu pour tous et pour toute la création. Encore une fois cela nous aide à mieux comprendre pourquoi la famille franciscaine toute entière doit continuer à proclamer et à témoigner de la mission du Christ parmi tous les peuples.

Thème 4

Ce que signifie être Franciscain séculier

Être Franciscain séculier signifie être le messager de l'Évangile dans l'Église et dans le monde, en pratiquant et en témoignant du message de l'Évangile dans nos fraternités locales et dans la communauté.

La "laïcité" est en elle-même une forme de spiritualité officiellement reconnue dans l'Église. Le séculier n'est pas en opposition avec le sacré, c'est l'incarnation du sacré (Basic Catholic Doctrine par Edward L. Shirley, OFS. Page 13).



Tous sont appelés à construire l'Église du Christ. Le même appel lancé à saint François "*Va et reconstruis mon Église*" fait encore écho de nos jours dans le cœur de tous les membres franciscains séculiers. Grâce à notre baptême, les laïcs, tout comme les religieux, partagent le sacerdoce du Christ et nous sommes appelés pour le même but. Bien sûr, cela ne signifie pas que nous devrions nier les différences entre le sacerdoce ministériel et commun.

Ceux qui, en vertu de l'ordination exercent leur sacerdoce ministériel, devraient reconnaître la véritable identité du caractère séculier: "*du fait de notre baptême, nous sommes tous enfants de Dieu; mais la façon de la vivre est différente tant pour les laïcs que pour le clergé et les religieux. Cette façon, cependant, n'est ni accessoire ni secondaire, mais propre et particulière aux laïcs; c'est sa nature intime qui doit être laïque*" (Éléments d'ecclésiologie et de théologie des laïcs par Ron Pihokker, OFS, page 8).

La Règle et la vie du franciscain séculier est celle-ci: vivre l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ en suivant les exemples de saint François d'Assise, qui fit du Christ l'inspirateur et le centre de sa vie avec Dieu et les hommes (Règle OFS, Art. 4).

Questions à méditer et à partager

1. Que signifie pour moi devenir un Franciscain séculier ?
2. Je ne suis ni un religieux du premier Ordre, ni du deuxième Ordre, ni du troisième Ordre régulier. Mais je suis séculier. Comment puis-je être différent et cependant faire partie de la famille franciscaine ?
3. Comment puis-je travailler et supporter les efforts de mes sœurs et frères franciscains ?

CHAPITRE II

L'Ordre Franciscain Séculier

Au cours de la période de formation initiale, les candidats étudieront les thèmes de base concernant l'OFS, la Famille franciscaine et la place de l'OFS en son sein. Nous croyons qu'il est important que le frère ou la sœur admis à l'OFS ait une très bonne compréhension des aspects fondamentaux de l'OFS, et ce, avant sa profession. Ceux-ci sont : son histoire; sa vie; sa mission; ses étapes; l'admission (tenant compte de l'appel vocationnel); etc. Nous espérons renforcer ainsi le sens de son identité et de son appartenance. Dans ce chapitre, les thèmes suivants seront développés :

5. Les Franciscains : une famille de familles, un charisme commun pour l'Église (12).
6. L'entrée et la formation dans l'Ordre : l'appel, la vocation, le discernement, la conversion et le parcours de la profession (14).
7. Les origines de l'Ordre et de sa Règle, sa nature et son charisme (19).
8. La vie et la mission de l'Ordre Franciscain Séculier (23).
9. La profession et la vie dans la Fraternité (24).
10. La Jeunesse franciscaine : son mode de vie, son organisation, ses étapes, sa relation avec l'Ordre Franciscain Séculier (JEFRA, page 27).
11. L'assistance spirituelle : un don à la Fraternité (30).

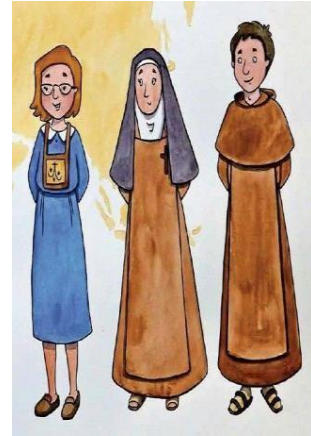
Thème 5

Les Franciscains : une famille parmi les familles, un charisme commun pour l'Église

"J'ai fait ce que j'avais à faire; que le Christ vous enseigne ce que vous avez à faire!" (Saint François d'Assise).

Tous les Franciscains du monde entier font partie d'une même famille. Nous suivons tous les traces de saint François et de sainte Claire, mais nous vivons notre charisme au sein de différents styles de vie.

Notre histoire en tant que famille a commencé en 1206 quand notre père François est devenu un pénitent laïc et qu'il a entendu les paroles du Christ "... reconstruis mon Église! ..."



Vers 1208, un groupe de laïcs, inspirés par François, l'ont rejoint comme "Pénitents d'Assise". En 1209, ce groupe a voyagé à Rome pour obtenir l'approbation du pape Innocent III. Celui-ci a approuvé leur "Propositum Vitae" (mode de vie). La Règle, cependant, ne sera écrite que quelques années plus tard. Ainsi a commencé le mouvement franciscain, un mode de vie évangélique, basé sur l'imitation du Christ pauvre et humble.

À partir de cette période, la trilogie franciscaine a pris forme: trois branches de la famille franciscaine ont été créées :

- Les Frères mineurs : le premier Ordre.
- Les Sœurs clarisses : le deuxième Ordre.
- Le troisième Ordre séculier et le troisième Ordre régulier : frères et sœurs.

Les frères du premier Ordre ou Frères mineurs du premier Ordre furent les premiers disciples de François. Ils furent établis en 1209. Au fil des ans, l'Ordre se divisa en fonction de leur compréhension du mode de vie franciscain. Aujourd'hui, il comprend trois branches : l'Ordre des Frères mineurs (OFM), l'Ordre des Frères mineurs capucins (OFM Cap.), et l'Ordre des Frères mineurs conventuels (OFM Conv.).

Le deuxième Ordre est une communauté religieuse de femmes connues tout d'abord sous le nom de Pauvres Dames. Il fut fondé par sainte Claire, en 1212. Elles mènent une vie contemplative et cloîtrée, une vie de prières et de pénitence, selon la tradition franciscaine de joie et de simplicité.

L'Ordre Franciscain Séculier (auparavant connu sous le vocable de Tiers-Ordre, Frères et Sœurs de la pénitence et Tertiaires) est le plus gros groupe de l'ordre franciscain. Il a été créé par saint François vers 1220 parce que beaucoup d'hommes et de femmes mariés demandaient à embrasser son style de vie et ne pouvaient entrer ni dans le Premier ni dans le Deuxième Ordre. Le Troisième Ordre de saint François comporte deux groupes: le Troisième Ordre régulier et le Troisième Ordre séculier (l'Ordre Franciscain Séculier).

Le Troisième Ordre régulier

Avec le temps, certains membres du Tiers-Ordre ont commencé à vivre en communautés. Ceux-ci se sont développés en un ordre religieux en faisant les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Nous les appelons Tiers Ordres réguliers (TOR). Ce sont des hommes et des femmes qui vivent en communauté. Cette branche de la famille franciscaine fut officiellement constituée en 1447 par un décret papal. Aujourd'hui, il y a des centaines de communautés qui sont du Tiers-Ordre régulier dans le monde. Les Frères du Troisième Ordre régulier ont la même responsabilité que ceux du Premier Ordre en ce qui concerne le soutien spirituel des Franciscains séculiers.

L'Ordre Franciscain Séculier (OFS)

L'Ordre Franciscain Séculier est composé d'hommes et de femmes. Ils ne vivent pas en communauté, mais vivent leur vie quotidienne de travail et de prières dans le monde (dans la société) avec leurs familles. Ils se réunissent régulièrement dans la communauté. C'est ce qu'on appelle "Fraternité". Ils ne font pas de vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance (Règle OFS, Art. 20) mais font profession de vivre l'Évangile à l'exemple de saint François et de suivre la Règle franciscaine séculière.

Bien que les trois branches de la famille franciscaine vivent différemment, se concentrant sur différents ministères et considérant saint François de points de vue différents, tous nous suivons François et nous sommes unis dans le charisme franciscain. Ensemble nous sommes plus forts, apportant chacun ses propres forces qui sont uniques.

L'Ordre Franciscain Séculier partage, à égale dignité, une réciprocité vitale avec les autres branches de la famille franciscaine. Il a reçu le même charisme et la même mission que les autres branches de la famille franciscaine. En tant que séculier, nous continuons, nous aussi, la mission de saint François, celle de reconstruire l'Église de Dieu (Modifié et édifié par - Bob Fitzsimmons, OFS, Manuel de formation "Jusqu'à présent" U.S.A.).

Questions à méditer et à partager

1. À l'aide des informations mentionnées ci-dessus, dessinez un arbre généalogique simple de la famille franciscaine.
2. Les Franciscains séculiers sont-ils égaux aux autres membres de la famille franciscaine ? Expliquez.
3. En quoi les branches des Franciscains sont-elles différentes ? Comment se ressemblent-elles ?

Sur la feuille suivante, dessiner un arbre généalogique simple de la Famille franciscaine puis répondre aux 3 questions précédentes.

Thème 6

L'entrée et la formation dans l'Ordre : l'appel, la vocation, le discernement, la conversion et le parcours de la profession

“Je t'appelle par ton nom: tu es à moi!... parce que tu es précieux à mes yeux, as du prix à mes yeux, tu es honoré et que je t'aime...” (Isaïe 43, 1-4).

“Vous êtes mes témoins, dit l'Éternel, Vous, et mon serviteur que j'ai choisis, afin que vous le sachiez, que vous me croyiez et compreniez que c'est moi” (Isaïe 43, 10).



L'entrée et la formation dans l'Ordre

Pour être admis dans l'Ordre, nous devons professer la foi catholique, vivre en communion avec l'Église, être de bonne moralité et montrer des signes évidents de vocation (C.G. 39.2),

L'appartenance à l'Ordre s'obtient après une période d'initiation et de formation suivie de la profession d'engagement à vivre selon la Règle (ou Projet de vie). Le parcours de la formation, qui devrait se développer tout au long de la vie, commence avec l'entrée dans la fraternité.

La profession est l'acte ecclésial solennel durant lequel nous renouvelons nos promesses baptismales et, durant une cérémonie publique, nous consacrons notre vie au service du royaume de Dieu et nous nous engageons à vivre l'Évangile dans le monde à l'exemple de saint François en suivant la Règle de l'OFS (C.G., 42.1).

Sont responsables de la formation : le candidat; toute la fraternité; le ministre avec le conseil; l'équipe de formation et l'assistant spirituel en tant que guide spirituel.

L'appel – la vocation

Une vocation est un appel de Dieu. C'est une *invitation* à partager la vie de la Trinité. Dieu veut que chaque personne sur terre se détourne du péché et soit transformée par son amour. Il nous appelle.

La première étape du parcours franciscain débute par une discussion afin de bien saisir ce qu'est une vocation, ainsi qu'avec une analyse de l'appel initial de Dieu à tous les hommes. Ensuite nous passons à la vocation **personnelle**, puis à la vocation **spécifique** à l'Ordre franciscain. Au fur et à mesure que nous avançons, se poursuit le processus de discernement afin de savoir si nous sommes vraiment appelés à être franciscains séculiers.

La vocation première de chacun est de partager la vie de Dieu. Ce n'est pas quelque chose qui peut être gagné. C'est un pur cadeau. **Chacun a le choix d'accepter ce cadeau ou de le refuser.** C'est très

important parce que les autres choix sont basés sur celui-là. Dieu donne à chacun de nous les moyens de devenir saint selon sa propre vocation personnelle.

Il est également important de se rappeler que le don de la vocation n'est pas seulement pour la personne appelée. Saint François souligne qu'une vocation est un appel à être un instrument que Dieu utilisera non uniquement pour celui qui est appelé, mais pour le bénéfice des autres.

La vocation implique toute notre vie. C'est être totalement et volontairement disponibles. Et s'abandonner. Si c'est ce que nous voulons, alors nous sommes prêts à faire tout ce que Dieu demande. Si nous nous abandonnons, nous cédon le contrôle à Dieu qui nous aime tellement... L'Esprit nous guidera afin d'être et de faire ce que Dieu a planifié pour notre vie.

Beaucoup sont attirés par saint François et croient avoir une vocation franciscaine. Toutefois, l'attraction n'est pas suffisante. Avoir une vocation franciscaine implique la volonté de nous engager de façon permanente dans une forme de vie consacrée pour les laïcs: l'Ordre Franciscain Séculier. Nous pouvons être inspirés par saint François, mais ne pas être destinés à servir dans une forme de vie franciscaine consacrée.

Le discernement

Le discernement est le processus qui a pour but de savoir si, oui ou non, nous sommes appelés à nous engager dans un style de vie franciscain.

Afin de discerner si nous devons entrer ou non dans la famille franciscaine d'une manière formelle, il est bon de nous poser les questions suivantes :

1. Est-ce que je peux mettre de côté les sentiments de romantisme, de sentimentalisme à propos de saint François ?
2. Est-ce que je m'identifie bien aux notions de Jésus que saint François a découvertes et sur lesquelles il a basé sa façon de vivre et de servir ? Puis-je voir le Christ avec les yeux de saint François ? En quoi puis-je vivre une vie franciscaine aujourd'hui ?
3. En examinant mes propres expériences de la vie, suis-je prêt/e à avancer sur cette voie et à faire l'effort d'embrasser le chemin franciscain ?
4. Puis-je accepter de vivre et de cultiver le charisme de François pour le rendre présent au monde ?

On peut observer un style ou un charisme spirituel particulier chez ceux qui sont franciscains.

Voici quelques caractéristiques qui se retrouvent dans une personne appelée à être franciscaine. Elles peuvent nous aider à discerner si nous avons une vocation franciscaine authentique :

- Une spiritualité eucharistique intense (voir le Christ présent dans l'Eucharistie et avoir la capacité du don de soi comme Jésus l'a fait et continue de le faire dans l'Eucharistie) (Règle OFS, Art. 5).
- Une forte communion fraternelle : ils sont unis en tant que frères et sœurs dans leurs fraternités et dans le monde. Notre spiritualité inclut le soutien, l'encouragement et être une inspiration pour les autres dans notre Ordre (Règle OFS, Art. 13).
- La simplicité : une spiritualité authentique et sans prétention.

- L'esprit de pauvreté : l'amour de la pauvreté évangélique développant la confiance dans le Père et créant la liberté intérieure.
- L'humilité : celle la vérité sur ce que et sur qui nous sommes vraiment aux yeux de Dieu, libérés de la fierté et de l'arrogance (Règle OFS, Art. 13).
- Un sens authentique de la minorité, réalisant que nous sommes des serviteurs et en aucun cas supérieurs à quiconque (Règle OFS, Art. 14).
- Un abandon total et actif à Dieu, faisant confiance à l'Amour inconditionnel de Dieu.
- La conversion : en s'efforçant chaque jour de ressembler de plus en plus à Jésus (Règle OFS, Art. 7).
- La transformation : ce que Dieu fait en nous, ouverts et disposés.
- La paix : en étant des messagers de Paix, suivant l'exemple de saint François (Règle OFS, Art. 19).

Ceux qui, par un discernement approprié, reconnaîtront l'appel à suivre Jésus sur les traces de saint François et accepteront alors sa manière de vivre, feront librement, devant Dieu et l'Église, un engagement public, solennel et perpétuel appelé "profession". Ceci est vrai pour tous ceux qui sont appelés au mode de vie franciscain, y compris les Franciscains des Premier, Deuxième et Troisième Ordres.

La fraternité de l'Ordre fut inspirée par saint François qui a dit que la qualité essentielle de la vie évangélique se trouve dans la communion fraternelle. La vocation de l'OFS à vivre l'Évangile est d'en faire l'expérience dans la communion fraternelle. Nous, en tant que membres de cet Ordre, nous nous réunissons dans des communautés ecclésiastiques appelées fraternités. Lors de notre formation initiale, la participation aux rencontres de la Fraternité locale est indispensable pour l'initiation à cette communauté de prières et de vie fraternelle.

(Les sections de ce chapitre ont été modifiées et éditées à partir du manuel de formation "Jusqu'à présent", États-Unis wikipedia.org/wiki/Secular_Franciscan_Order Constitutions de l'Ordre Franciscain Séculier, Règle OFS).

Questions à méditer et à discuter

1. D'après ce que j'ai lu plus haut, suis-je appelé à la vie franciscaine ? Comment puis-je le savoir ?
2. Puis-je m'engager dans la Famille franciscaine ?
3. Puis-je laisser Dieu me diriger et servir en tant que franciscain séculier ?

La conversion et le parcours

Nous avons été appelés. Est-ce à l'Ordre Franciscain Séculier ? Les périodes d'initiation et de formation ont pour but de discerner si cela en est bien le cas.

Le temps de l'initiation (C.G., 38)

C'est une phase préparatoire au temps de formation proprement dit, destiné au discernement de la vocation et à la connaissance réciproque de la Fraternité et de l'aspirant. Sa durée en est déterminée par les statuts nationaux. Elle doit être d'une durée minimale de six mois (Statuts nationaux, Art. 8.1).

L'admission dans la Fraternité franciscaine séculière (C.G., 39)

Elle est présentée par l'aspirant au ministre d'une fraternité locale, et selon le rituel de l'OFS.

La formation initiale (C.G., 40)

Ce temps de formation est d'une durée d'au moins un an afin d'apprendre à bien connaître notre fondateur, l'Ordre, ses règles, son histoire, son charisme, mais, et tout aussi important, apprendre à mieux se connaître.

Ce temps comprendra donc des lectures et des partages approfondis de l'histoire de l'OFS, de la Règle et des Constitutions de l'OFS, de saint François et de sa compréhension de la Divinité, de la théologie et de la spiritualité franciscaines, de saint François et de sa relation avec la Vierge Marie, de sainte Claire d'Assise, de la mission de l'OFS - Justice, Paix, Intégrité de la Création - (JPIC), de l'enseignement social catholique, de la famille, du travail, de ce qu'est vivre en fraternité, de la conversion quotidienne et de la pénitence, et, finalement de la Profession.

La participation aux réunions de la Fraternité locale est une condition absolument nécessaire pour être initié à la prière communautaire et à la vie de la Fraternité.

La profession (C.G., 41-42)

C'est le moment culminant du parcours en tant que candidat. Le candidat en aura fait la demande au ministre de la Fraternité. Cet événement spirituel et familial est public et joyeux. Il lui permet d'affirmer publiquement son engagement à servir et à vivre en tant que franciscain séculier (C.G., 41, 42, 43).

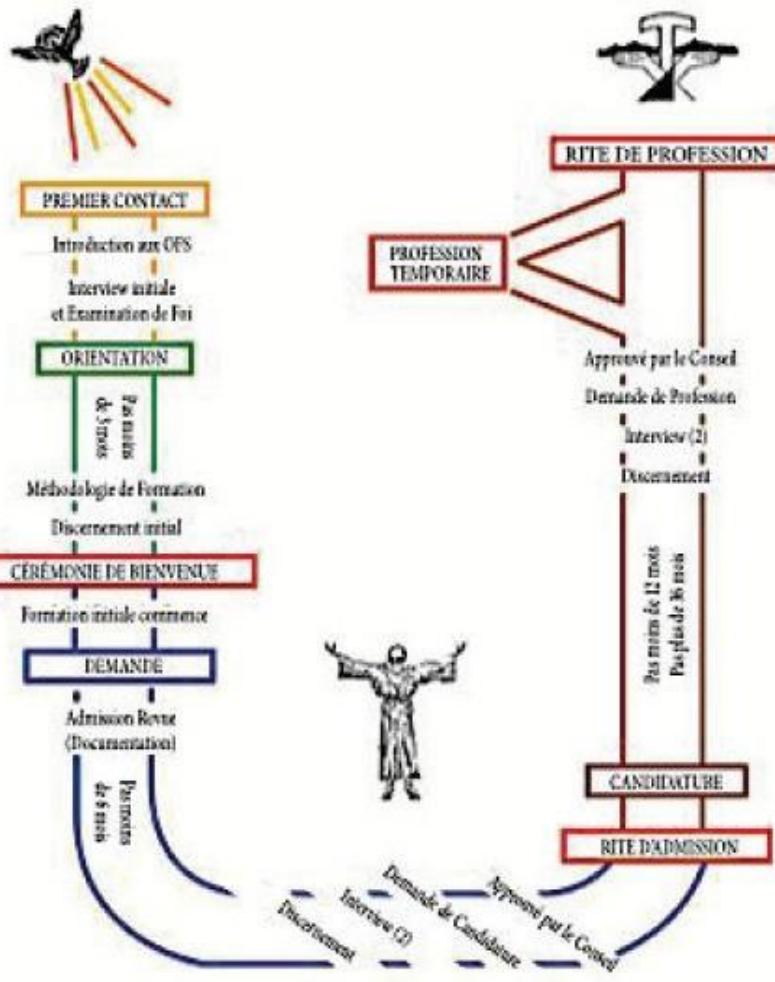
(Modifié et édité par Marie Amore, OFS, "Jusqu'à présent...")

Manuel de formation, États-Unis, [Wikipedia.org/wiki/Secular_Franciscan_Order](https://en.wikipedia.org/wiki/Secular_Franciscan_Order); Constitutions Générales).

Questions à méditer et à discuter

1. Décrivez la procédure à suivre pour devenir un Franciscain séculier.
2. Pouvez-vous patiemment en suivre le parcours ?
3. Que signifie la profession pour moi ?

PARCOURS DE LA PROFESSION



(Par Jan Parker, OFS, FUN (For Up to Now = Jusqu'à Maintenant..) - Manuel de Formation, États-Unis)

Thème 7

Les origines de l'Ordre et de la Règle, sa nature et son charisme

« Oh! Combien sont heureux et bénis ces hommes et ces femmes quand ils font ces choses et persévèrent à les faire. L'Esprit de l'Éternel repose sur eux (Is. 11,2) et mon Père les aimera et nous viendrons à eux, et nous ferons notre demeure chez eux (Jn 14,23) afin que vous soyez les fils du Père Céleste (Mt. 5,45). Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère (Mt 12,50) » (Deuxième lettre de saint François d'Assise aux fidèles).



La fondation de l'Ordre Franciscain Séculier (anciennement connu sous le nom de Franciscains du Tiers-Ordre)

Nous ne savons pas exactement où le Tiers-Ordre a été introduit pour la première fois. Toutefois, on raconte le récit d'un marchand, nommé Luchesius Modestini.

Quand Luchesius a rencontré François en 1213, sa vie en a été changée. Lui et sa femme Buonadonna étaient inspirés à consacrer leur vie à la prière et au service des pauvres mais ils ne voulaient pas se séparer, ni entrer dans des monastères, comme d'autres avaient choisi de le faire. Ce couple se sentait appelé à vivre ensemble ce nouveau mode de vie. François, reconnaissant leur désir de servir d'une manière spéciale, fut poussé à écrire pour eux une Règle qui leur permettrait de rester ensemble. Son ami le cardinal Ugolini di Conti (plus tard pape Grégoire IX) l'a aidé à composer la Règle. C'est ainsi que naquirent **les Frères et Sœurs de la Pénitence** dans le mouvement franciscain, qui fut appelé le Tiers-Ordre franciscain - de nos jours l'Ordre Franciscain Séculier.

Ce mode de vie fut rapidement adopté par de nombreux couples et hommes et femmes célibataires qui ne se sentaient pas appelés à la vie austère des frères franciscains et des sœurs clarisses. François était le modèle de ces couples et célibataires; avec lui, ils apprenaient comment prier, être humbles, être instruments de paix, se renoncer, être fidèles à leurs devoirs d'état et par-dessus-tout, à être charitables. À l'exemple de François, ils s'occupaient des lépreux et des rejetés. Comme lui, ils célébraient et servaient.

La Règle de l'Ordre Franciscain Séculier

La première Règle de l'OFS a probablement été composée par saint François avant 1215. Il en a rédigé une version plus complète vers 1220. Ces deux documents invitent les fidèles laïcs à une vie de pénitence, à se détourner du péché et à se tourner vers Dieu. Dans la version antérieure, François décrit les éléments du processus de conversion : 1) aimer Dieu, 2) aimer son prochain, 3) se détourner des tendances pécheresses, 4) recevoir le Corps et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, et par conséquent 5) produire de dignes fruits de la pénitence, une vie nouvelle caractérisée par la charité, le pardon et la compassion envers les autres.

En 1221 la première Règle officielle a été approuvée dans le Memoriale Propositi par le pape Honorius III. Le pape Nicolas IV, franciscain, l'a révisée en 1289. En 1883 le pape Léon XIII a approuvé une nouvelle Règle appelée Misericors Dei Filius. La Règle actuelle de l'Ordre Franciscain Séculier a été donnée par le pape Paul VI en 1978, avec la lettre apostolique Seraphicus Patriarcha, afin de répondre aux besoins et aux attentes de l'Église et en fonction des temps changeants.

L'esprit de la Règle se trouve à l'Article 4 de la Règle OFS

La Règle et la vie des franciscains séculiers est la suivante : vivre l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ en suivant les exemples de saint François d'Assise, qui fit du Christ l'inspirateur et le centre de sa vie avec Dieu et avec les hommes. Le Christ, don de l'amour du Père, est le chemin vers le Père; Il est la Vérité dans laquelle nous fait entrer l'Esprit-Saint; Il est cette Vie qu'Il est venu nous apporter en abondance. Les Franciscains séculiers s'appliqueront à une lecture fréquente de l'Évangile, passant de l'Évangile à la vie et de la vie à l'Évangile.

La structure de l'Ordre Franciscain Séculier

L'Ordre Franciscain Séculier est un ordre canonique de l'Église catholique. Il est composé de fraternités à différents niveaux: locaux, régionaux et international. L'OFS est gouverné par la loi universelle de l'Église, par sa propre Règle, ses Constitutions, le Rituel et ses Statuts (C.G., 46-74).

À chaque niveau un conseil anime et guide les fraternités. Le conseil comprend habituellement le/la ministre, le/la vice-ministre, le/la secrétaire, le/la trésorier(ère), le/la directeur/trice de la formation, et des conseillers. Ils suivent la Règle, les Constitutions et leurs propres Statuts quand vient le temps d'élire les membres auxquels seront attribuées telles et telles responsabilités pour le bien et le bon fonctionnement des fraternités (C.G., 76-80).

L'interprétation de la Règle et des Constitutions appartient au Saint-Siège. Le Chapitre Général de l'OFS et le Conseil International, appelé la Présidence, interprètent les Constitutions, dans le but d'assurer que tous les niveaux de l'Ordre travaillent et vivent en conformité et en harmonie avec la Règle (C.G., 5.2).

Le CIOFS, la branche internationale de l'Ordre, dont le siège est à Rome, en Italie, compte mondialement environ 300,000 membres ayant fait leur profession (Modifié et édité à partir de : [Wikipedia.org/wiki/Secular_Franciscan_Order](https://fr.wikipedia.org/wiki/Secular_Franciscan_Order); Constitutions Générales, Règle franciscaine séculière).

Questions à méditer et à discuter

1. D'après les informations reçues, rédiger un schéma de la Famille Franciscaine.
2. D'après les explications données sur l'Ordre Franciscain Séculier, faire un tableau des différents niveaux de l'Ordre.
3. Quelle est la responsabilité du Conseil ?

La nature, le charisme et la spiritualité de l'Ordre Franciscain Séculier

“Il y a un enseignement franciscain... qui (dit) que Dieu est saint, grand, et surtout bon; en effet Il est le Bien suprême...Il y est déclaré que... Dieu est amour. Il vit par amour, crée pour l'amour, devient chair et rachète, c'est-à-dire qu'Il sauve et rend saint, par amour. Il y a aussi une manière franciscaine de contempler Jésus: la rencontre de l'Amour increé avec l'amour créé. De manière semblable, il existe une méthode pour L'aimer et L'imiter: en réalité, elle voit l'Homme-Dieu, et préfère Le considérer dans sa sainte Humanité, parce que cela Le révèle plus clairement et... Lui permet d'être touché. D'où une ardente dévotion à l'incarnation et à la Passion de Jésus, parce que ces (mystères) nous permettent de Le voir, non pas tant dans sa gloire, dans sa grandeur omnipotente ou dans son triomphe éternel, que dans son amour humain - si tendre dans la crèche, si douloureux sur la croix ” (St. Pius X).

La spiritualité de François est simple : c'est “d'observer l'Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ.”

L'emphase est donc mise sur le fait que Dieu est Amour. Bien que tout chrétien le croie, les franciscains choisissent de le souligner comme François l'a fait. Ils se consacrent donc à vivre l'Évangile selon l'esprit de saint François, en le lisant avec attention, et à **passer de l'Évangile à la vie et de la vie à l'Évangile** (Règle OFS).

Pour résumer, voici comment un franciscain devrait vivre :

- En communion avec le Christ pauvre et crucifié.
- Dans l'amour de Dieu.
- En frère/sœur avec tous et envers toute la création.
- En participant à la vie et à la mission de l'Église.
- En conversion continue.
- En vivant une vie de prière : liturgique, communautaire, personnelle.
- En étant un instrument de paix.

Un charisme en tant que séculier

Cette formation est donc donnée aux laïcs en tant que membres séculiers de l'Ordre franciscain. C'est une formation spirituelle qui s'adresse aux laïcs qui vivent dans le monde. L'union intime avec le Christ est au cœur de la vocation de l'OFS. C'est pourquoi ils doivent, en tant que Franciscains séculiers, chercher à rencontrer la personne vivante et agissante du Christ dans leurs frères et sœurs, dans les Saintes Écritures, dans l'Église et dans les activités liturgiques (Règle OFS, Art. 5). Cela peut se réaliser en étudiant, en aimant et, surtout, en vivant de manière intégrée les aspects humains et évangéliques de leur vie dans le monde.

Nous, comme Franciscains séculiers au XXIème siècle, sommes appelés à vivre l'aspect séculier de notre charisme : 1) en nous informant sur la vie de saints Franciscains séculiers qui ont vécu comme parents, célibataires, rois et reines, ermites et personnes impliquées en divers services, 2) en étant créatifs pour évangéliser en ce troisième millénaire, 3) en approfondissant nos connaissances et notre compréhension de notre Père saint François.

Le charisme franciscain séculier n'est pas donné à un individu seulement mais à un groupe de frères et sœurs. Au fil du temps, il a à s'adapter aux besoins et aux attentes de la Sainte Église. C'est ainsi que dès ses origines, il a été façonné par elle et ce n'est que dans ce contexte que le charisme peut s'épanouir (Modifié et édité à partir de sélections de [wikipedia.org/wiki/Secular Franciscan_Order](http://wikipedia.org/wiki/Secular_Franciscan_Order), et pour le manuel "Up to Now" ("Jusqu'à présent"), États-Unis; Règle OFS).

Thème 8

La vie et la mission de l'Ordre Franciscain Séculier

Nous sommes des époux lorsque l'âme fidèle est jointe à notre Seigneur Jésus-Christ par le Saint-Esprit. Nous sommes frères lorsque nous faisons la volonté de son Père qui est dans le ciel. (Mt 12,50). Nous sommes mères lorsque nous Le portons dans notre cœur et dans notre corps par l'amour, par la loyauté et la pureté de notre conscience, et que nous L'enfantons par nos bonnes actions, qui doivent être pour autrui une lumière et un exemple (Mt 5,16 et Deuxième lettre de saint François d'Assise aux fidèles).



En tant que Franciscains séculiers, nous nous engageons à vivre l'Évangile selon la spiritualité franciscaine, et ce, en tant que laïcs. Nous devons personnellement étudier l'Évangile et l'Écriture Sainte pour développer en nous l'amour de la parole de l'Évangile et aider les frères et sœurs à la connaître et à la comprendre.

Nous promettons de vivre dans un esprit de conversion quotidienne (Règle OFS, Art. 7). Pour développer cette caractéristique de la vocation franciscaine, individuellement et en fraternité, il faut : 1) écouter et célébrer la Parole de Dieu, 2) examiner notre vie; 3) faire des retraites spirituelles, 4) demander l'aide d'un conseiller spirituel, 5) participer à des célébrations pénitentielles.

Comme Franciscains séculiers, nous nous appliquons à vivre l'esprit des béatitudes et tout spécialement l'esprit de pauvreté (Règle OFS, Art. 11). La pauvreté évangélique manifeste la confiance que nous avons dans le Père. Elle favorise la liberté intérieure et sert à promouvoir une plus équitable distribution des richesses. Nous devons aussi pourvoir à nos propres familles et servir la société au moyen de notre travail, tout en maintenant une forme de pauvreté évangélique.

Comprendre et réaliser la pauvreté évangélique requiert un engagement total et personnel, le soutien de la fraternité dans la prière et le dialogue ainsi qu'une révision régulière de sa vie et une attention aux instructions de l'Église et aux exigences de la société.

En tant que Franciscains séculiers, ils s'engagent à simplifier leurs besoins personnels de façon à mieux partager les biens spirituels et matériels avec les frères et sœurs, en particulier ceux qui sont dans le besoin. Ils doivent rendre grâce à Dieu pour les biens qu'ils ont reçus, les utilisant comme de bons « administrateurs » de ces biens « reçus en faveur des enfants de Dieu » (Règle, Art. 11). Ils veilleront à aimer et pratiquer la pureté du cœur, source de vraie fraternité (Modifié et édité à partir de: wikipedia.org/wiki/Secular_Franciscan_Order; Règle OFS).

Questions à méditer et à discuter

1. Que signifie « conversion quotidienne » ?
2. « La conversion quotidienne » de quelle manière puis-je l'améliorer ?
3. Comment puis-je pratiquer la pauvreté en tant que franciscain séculier ?

Thème 9

La profession et la vie dans la Fraternité

La Profession

“La profession est l’acte ecclésial solennel par lequel le candidat, se souvenant de l’appel reçu du Christ, renouvelle les promesses baptismales et affirme publiquement son engagement personnel à vivre l’Évangile dans le monde selon l’exemple de saint François en suivant la Règle de l’OFS. La profession intègre le candidat dans l’Ordre et est par nature un engagement perpétuel” (Constitutions Générales de l’OFS, Art. 42, 1-2).

La profession, de par sa nature, est un engagement permanent. C’est un don du Saint-Esprit. “Le moment de la profession est un moment spécifique, ça n’arrive pas tout seul, il est préparé et est joyeusement anticipé” (Fr Richard Trezza, OFM).

“La liturgie de la profession donne l’occasion de répondre à Dieu de façon appropriée, à Lui qui a initié l’appel. La participation au rite de la Profession, est une “confession de foi - confessio fidei” de la part de celui ou celle qui l’a faite. Elle affirme que nous croyons au point de prouver, par nos paroles et nos actes, que nous sommes de véritables disciples de Jésus-Christ et de son Évangile.”

“ Dieu ne nous laisse pas faire des promesses qu’Il n’a pas l’intention de nous aider à garder.”

Le Saint-Esprit est invoqué sur ceux qui vont faire leur engagement durant la cérémonie. Il est invoqué de manière semblable à la prière utilisée durant la messe sur le pain et le vin afin qu’ils soient transformés au Corps et au Sang du Christ.

“La profession est un acte à la fois christique et ecclésial”, ce n’est pas un acte personnel mais c’est un « événement » marquant dans la vie de l’Église; c’est un moment de « changement de vie » qui se réalise dans l’histoire de Dieu et dans la nôtre.

“Notre appartenance à la fraternité est une cause de grande joie et d’espérance pour les membres de notre communauté.” Bien que la profession ne soit pas un sacrement, de par sa nature c’est un sacramental ; elle nous rappelle l’interaction de Dieu dans nos vies...

“La profession ayant lieu durant la Messe n’est pas sans rappeler la dimension sacrificielle du don de soi. En s’engageant à une vie évangélique les candidats se rendent entièrement disponibles à Dieu et déposent leur corps (personne) sur l’autel du sacrifice du Christ, en tant que victimes agréables à Dieu” (Romains 12,1). Nous ne devenons pas franciscains pour devenir d’autres saint François, mais plutôt pour cheminer vers le Christ et la vie éternelle avec Dieu, en ayant saint François comme guide et inspiration.

[Modifié et édité à partir de sélections de Richard Trezza, OFM, “For Up to Now” (Jusqu’à présent...). Manuel de formation, États-Unis, Rituel de l’Ordre Franciscain Séculier, Constitutions Générales de l’Ordre Franciscain Séculier (Article 41, 42)].

Questions à partager et à discuter

1. Pourquoi voulez-vous faire profession dans l’Ordre Franciscain Séculier ?
2. Décrivez quel serait pour vous le jour idéal de votre profession.
3. Comment va-t-elle changer votre vie ?

La vie dans la Fraternité

La fraternité locale doit être établie canoniquement. Elle devient la cellule de base de tout l'Ordre et signe visible de l'Église, qui est communauté d'amour (Règle OFS, Chapitre 3, Art. 22).

Le Chapitre 3 de la Règle des OFS fournit des lignes directrices sur ce que signifie être un Franciscain séculier participant à la vie de la Fraternité. En résumé, comme Franciscains séculiers, nous nous engageons à être présents aux réunions de la fraternité, à prier chaque jour et à être témoins de l'Évangile. Puis, selon nos capacités, à collaborer de façon active et à accepter d'animer la fraternité.

Chaque fraternité est animée et dirigée par un conseil qui est prêt et disposé à servir. Même si nous ne sommes pas appelés à siéger en tant que membres du conseil dès que nous sommes engagés, nous pouvons être invités à servir dans une variété de domaines. Nous devrions accepter de collaborer et en saisir l'opportunité. Le Saint-Esprit nous guidera et nous soutiendra dans ce processus.

La fraternité locale est l'unité de base de tout l'Ordre et un signe visible de l'Église, communauté d'amour. Elle doit être l'endroit privilégié pour développer le sens de l'Église et de la vocation franciscaine et pour faire croître la vie apostolique de ses membres. Toute la communauté s'est engagée dans ce processus de croissance.

Lorsque nous nous trouvons dans des difficultés particulières, en tant que membres, nous devrions en discuter fraternellement avec les membres du conseil. Le retrait ou le renvoi permanent d'un membre de l'Ordre, s'il est nécessaire, est la responsabilité du conseil de la fraternité. Une telle décision sera prise de façon sérieuse et dans la prière (C.G., 58-59).

Pour favoriser la communion parmi ses membres, le conseil organise régulièrement et fréquemment des rencontres de la communauté ainsi qu'avec d'autres groupes franciscains et, tout spécialement avec les jeunes. Le conseil devrait prendre les moyens appropriés pour que grandisse la vie franciscaine et ecclésiale, et encourager les individus à vivre une vie plus fraternelle. Puis, par la prière, nous restons en communion avec les frères et sœurs décédés.

En ce qui a trait aux dépenses nécessaires à la vie de la fraternité, à celles à défrayer pour des célébrations, ou liées à l'apostolat et à la charité, nous, en tant que frères et sœurs, devrions tous y contribuer selon nos moyens. De plus, les fraternités locales devraient contribuer à couvrir les dépenses des conseils supérieurs de la fraternité.

En signe concret de communion et de coresponsabilité, le conseil demande l'assistance spirituelle de l'une des autres branches de la Famille franciscaine. Cette demande s'adresse aux supérieurs des quatre familles franciscaines religieuses avec lesquelles la Fraternité séculière est unie depuis des siècles (C.G., 85-91).

Afin de promouvoir la fidélité à notre charisme et à l'observance de la Règle et recevoir un plus grand soutien pour la vie de la fraternité, le ministre - ou le président- avec le consentement du conseil, demandera aux supérieurs religieux responsables de la visiter de façon régulière. Il demandera aussi une visite fraternelle des fraternités supérieures, selon la Constitution (C.G., 95; C.G., chap. 3; Règle des OFS, Chap. 3, Art. 25).

Thème 10

La Jeunesse franciscaine : son mode de vie, son organisation, ses étapes, sa relation avec l'Ordre Franciscain Séculier

L'OFS, en vertu de sa propre vocation, doit veiller à partager sa propre expérience de vie évangélique avec les jeunes qui se sentent attirés par saint François d'Assise, et à chercher les moyens de le leur présenter de manière approprié (C.G., Art. 96.1).



L'adhésion à la JEFRA (JF) contribue à la formation intégrale des jeunes et les aide à avoir une vision plus claire de Dieu et de la vie. Cette connaissance les rapproche les uns des autres et les incite à vivre en fraternité ainsi qu'à chercher à avoir une expérience plus solide de la vie chrétienne et de leur mission, à la lumière de saint François d'Assise (C.G., Art. 96.2).

La Jeunesse franciscaine (JEFRA) est cette communauté de jeunes qui se sentent appelés à vivre leur vie chrétienne en fraternité en ayant saint François d'Assise comme modèle. La responsabilité des franciscains séculiers est de les guider et de les animer.

La JEFRA transforme la vie des jeunes, renforce leur identité, promeut leur engagement à la mission, les nourrit de l'Évangile et de la spiritualité franciscaine dans leur état et étapes de vie, en les guidant progressivement vers un engagement mature basé sur un modèle de vie (la Règle) de l'Ordre Franciscain Séculier qui appuie de manière responsable la Jeunesse franciscaine (C.G., Art. 96.3).

La joie de découvrir le visage bienveillant du Père éclaire le regard du jeune et ouvre son cœur à ce qui l'incite à être un frère charitable, aimant, disponible, serviable... et surtout à être un jeune vivant son chemin vocationnel avec joie. *« Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu, mon Sauveur... »* (Luc 1, 46-47).

ORGANISATION de la JEFRA

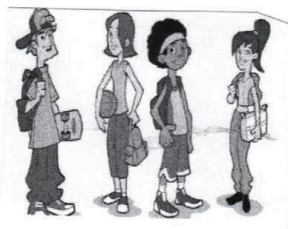
Inspirée de la Règle de l'OFS, « la JEFRA a une organisation spécifique, des méthodes de formation et un pédagogie adaptée aux besoins du monde des jeunes. C'est une composante de la Famille franciscaine. Elle demande aux responsables séculiers et aux supérieurs religieux compétents, respectivement, l'animation franciscaine et l'assistance spirituelle (C.G., Art. 96).

Elle est organisée de la même manière que les Fraternités aux différents niveaux : locaux, régionaux, et nationaux. Elle est coordonnée internationalement et participe à la Présidence du Conseil International de l'OFS, s'inspirant toujours de la Règle de l'OFS qui en est particulièrement responsable. La JEFRA reçoit une assistance spirituelle du Premier Ordre Franciscain ou du Troisième Ordre Régulier.

Le Programme de formation de la JEFRA: en 3 étapes

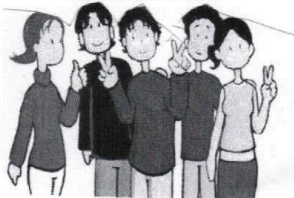
Bien qu'ils possèdent des Statuts uniques, nous pouvons clairement identifier les trois étapes que parcourent les différentes fraternités JEFRA qui existent dans le monde:

L'initiation



Attirés par le témoignage de la vie franciscaine, ils sont initiés à la vie de François et à la JEFRA

La formation en vue de leur engagement dans la JEFRA



Ils y seront admis par un rite d'initiation.

L'approfondissement de la vocation



#SOYJUFRISTA

Ayant approfondi leur vie fraternelle et leurs connaissances de la vie franciscaine, ils seront prêts à en vivre la vocation; ils en feront la promesse selon un rituel.

Les relations de la JEFRA avec L'OFS

En tant que frères et sœurs de l'OFS, nous sommes "particulièrement responsables de la jeunesse franciscaine" (JEFRA) et nous devons organiser des rencontres avec eux ainsi qu'avec les autres membres de la Famille franciscaine pour renforcer et construire la fraternité universelle que notre séraphique père saint François a recherchée. La JEFRA est soutenue par la Règle (la forme de vie de l'Ordre Franciscain Séculier). Ce document est le fondement de leur raison d'être.

En tant que membres de l'OFS, nous devons nous efforcer de transmettre notre charisme franciscain aux jeunes parmi nous qui aiment saint François. Nous devons leur rendre attrayant notre charisme et les confirmer dans leur appel de Dieu.

La Règle de l'OFS, les Constitutions Générales et les documents de la JEFRA affirment tous que chaque fraternité de l'OFS doit nommer un animateur fraternel apte à accompagner une fraternité "JEFRA". Son but premier est d'être présent aux jeunes dans leur parcours humain, chrétien et franciscain.

Thème 11

L'assistance spirituelle : un don à la Fraternité

Fondés sur les pensées et les sentiments de saint François d'Assise, nous sommes une Fraternité universelle. Nous sommes tous membres d'une grande famille. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant qu'au sein de la Famille franciscaine, suscitée par l'inspiration divine, nous soyons reliés les uns aux autres et collaborions ensemble. Nous appelons cela la "réciprocité vitale". L'Église a confié au Premier Ordre franciscain et au Troisième Ordre régulier la charge de veiller aux besoins spirituels et pastoraux des Franciscains séculiers (Altius moderamen, Canon 303).

Il leur revient la «haute direction» (altius moderamen) dont parle le Canon 303. Cette direction vise à " *garantir la fidélité de l'OFS au charisme franciscain, à la communion avec l'Église et à l'union avec la famille franciscaine* ", valeurs qui représentent pour les Franciscains séculiers un engagement de vie " (C.G., 85.2).

Comme telle, l'assistance spirituelle et pastorale joue un rôle particulièrement important. On s'attend donc à ce que l'assistance spirituelle, comme il est expliqué dans les documents de l'OFS, soit offerte à tous les niveaux (local, régional, national, international), et tout spécialement aux fraternités locales, cellules de base de l'OFS et de la Jeunesse franciscaine.

Un don à la Fraternité

L'assistant/e spirituel/le nous guide dans le cheminement franciscain et nous aide à vivre avec fidélité l'idéal de notre séraphique Père. L'assistant/e spirituel/le est un don de Dieu. Il/elle unit et renforce la fraternité comme famille franciscaine. L'assistant/e spirituel/le ne fait pas qu'accompagner : il/elle guide, éclaire, conduit... Véritablement, l'assistant/e spirituel/le est un don spécial donné aux fraternités de l'OFS.

En effet, toute la Fraternité est un cadeau. C'est la famille que Dieu nous donne. Et, encore plus grand et plus beau, est le fait que Dieu nous donne aussi un frère/une sœur qui nous accompagnera, nous guidera et nous conduira à travers l'expérience de notre vocation.

Questions à partager et à discuter

1. Quel est le rôle de l'assistant/e spirituel/le ?
2. Pourquoi l'assistant/e spirituel/le est-il/elle un membre important de la fraternité ?
3. Comment puis-je contacter mon assistant/e spirituel/le et l'inclure dans ma fraternité ?

CHAPITRE III

Le Franciscain séculier

Le but de ce chapitre est

1. De bien définir ce qu'est être un Franciscain séculier, en cernant bien le mode de vie qu'il s'engage à suivre: vivre l'Évangile tout en mettant en pratique la Règle établie.

2. D'approfondir la compréhension de sa mission et l'importance de servir dans l'OFS, dans l'Église et dans le monde.

3. De mieux comprendre ce qu'est la Jeunesse franciscaine (JEFRA), un mouvement dont l'OFS est tout particulièrement responsable - ainsi que l'assistance spirituelle, en soulignant l'importance de travailler ensemble en tant que Famille franciscaine et aussi l'union vitale qui nous enrichit et nous vivifie. Nous nous pencherons donc sur

12. La forme de vie : l'Évangile et la vie franciscaine séculière (32).

13. La Règle et les Constitutions (34).

14. Le service : l'engagement dans le monde, basé sur l'expérience franciscaine et son importance - la JPIC (Justice, Paix, Intégrité de la Création) - la famille, le travail et l'apostolat (37).



Thème 12

La forme de vie : l'Évangile et la vie franciscaine séculière

L'Évangile et la Règle sont des guides pour vivre notre vocation franciscaine séculière. Ci-dessous se trouvent des citations de la Bible, du Catéchisme et de la Règle. Elles servent de guide aux membres de l'OFS. Prendre le temps de les méditer chacune et d'en discuter la signification et de voir comment elles s'appliquent dans nos vies. Mais, avant de commencer, revoyons ce que sont la méditation et la contemplation.

La méditation et la contemplation

*Le terme **méditation** (du latin *meditatio*) est surtout une recherche. L'esprit cherche à comprendre le pourquoi et le comment de la vie chrétienne, afin d'adhérer et de répondre à ce que le Seigneur demande. Il y faut une attention difficile à discipliner. Habituellement on s'aide d'un livre, et les chrétiens n'en manquent pas: les saintes Écritures, l'Évangile singulièrement, les saintes icônes, les textes liturgiques du jour ou du temps, les écrits des Pères spirituels, les ouvrages de spiritualité, le grand livre de la création et celui de l'histoire, la page de «l'Aujourd'hui» de Dieu (Catéchisme de l'Église catholique, n° 2705).*

Les méthodes de méditation sont aussi diverses que les maîtres spirituels. Un chrétien se doit de vouloir méditer régulièrement, sinon il ressemble aux trois premiers terrains de la parabole du semeur. (Mt. 13, 3-9). Mais une méthode n'est qu'un guide. L'important est d'avancer, avec l'Esprit-Saint, sur l'unique chemin de la prière : le Christ Jésus (C.É.C., n° 2707).

La contemplation est un regard de foi, fixé sur Jésus. « Je l'avise et Il m'avise », disait au temps du saint curé d'Ars, un paysan de son village, en prière devant le tabernacle. Cette attention à Jésus est renoncement au « moi ». Son regard purifie le cœur. La lumière du regard de Jésus illumine les yeux de notre cœur. Elle nous apprend à tout voir dans la lumière de sa vérité et de sa compassion pour tous les hommes. La contemplation porte aussi le regard sur les mystères de la vie du Christ. Elle apprend ainsi « la connaissance intérieure du Seigneur » pour L'aimer et Le suivre davantage (C.É.C., n° 2715).

Sainte Claire d'Assise, l'une des premiers disciples de saint François et son amie spirituelle, propose la voie contemplative : « *Regardez-Le. Méditez sur Lui. Contemplez-Le. Désirez L'imiter.* »

Citations à méditer et à contempler:

La Règle, et la vie des laïcs franciscains (Franciscains séculiers, selon le texte latin), est la suivante :
« vivre l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ en suivant les exemples de saint François d'Assise, qui fit du Christ l'inspirateur et le centre de sa vie avec Dieu et avec les hommes » (Règle OFS, Art. 4).

« Après que le Seigneur m'eut donné des frères, personne ne me montra ce que je devais faire ; mais le Très-Haut me révéla lui-même que je devais vivre suivant la forme du saint Évangile. Alors je fis rédiger un texte en peu de mots bien simple, et le seigneur Pape me l'approuva » (Saint François, Testament).

Thème 13

La Règle et les Constitutions

(Note au lecteur : Avant de continuer, lire attentivement la Règle et les Constitutions de l'OFS. Elles dirigent nos vies et nos décisions).

La Règle qui vous est offerte aujourd'hui n'est pas seulement le fruit de ce travail. L'Église vous la présente comme forme de vie (Lettre des quatre ministres généraux de la Famille franciscaine). « Cette Règle a pour objet d'adapter l'Ordre Franciscain Séculier aux exigences et aux attentes de l'Église, dans les conditions du monde actuel, comme l'ont fait successivement le « projet de vie » de 1221, qui jetait les premières bases de la Fraternité Séculière, puis les « Règles » approuvées par les papes Nicolas IV et Léon XIII (OFS, Art. 3).

"... nous nourrissons l'espoir que la forme de vie prêchée par cet homme admirable d'Assise prendra une nouvelle impulsion et prospérera vigoureusement ..." (Pape Paul VI, Seraphicus Patriarcha).

Après avoir parcouru la Règle, discutez-en, méditez-la et contemplez les mots-clés ci-après qui vous donnent l'essence de ce que la Règle et les Constitutions demandent de nous en tant que Franciscains Séculiers. Parlez-en entre vous pour mieux la comprendre. En parcourant les mots-clés, demandez-vous : « Quel impact auront-ils sur ma vie ? »

La Règle de l'OFS : (et les mots-clés de la Règle)

Le prologue : l'exhortation de saint François.

Le chapitre I L'Ordre Franciscain Séculier

Article 1. La Famille franciscaine.

Article 2. La place spécifique qui revient à l'Ordre Franciscain Séculier.

Article 3. La Règle approuvée en 1978, les Règles précédentes de 1221, 1289 et 1883.

Le chapitre II La forme de vie

Elle est la suivante : vivre l'Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ en suivant les exemples de saint François d'Assise; vie fermement basée sur l'union avec le Christ et son Église.

Article 4. L'Évangile, base de la Règle.

Article 5. Le Christ : dans les frères et sœurs, dans les Écritures, dans l'Église, dans la liturgie.

Article 6. L'Église : le Baptême, l'engagement, la mission, la loyauté envers le Pape et la hiérarchie.

Article 7. La pénitence : la conversion, le sacrement.

Article 8. La prière et la contemplation, la prière liturgique, l'Eucharistie.

Dimension franciscaine spécifique de notre vie chrétienne

Article 9. Marie : imitation, prière.

Article 10. L'obéissance : la fidélité, le témoignage.

Article 11. La pauvreté : le détachement des biens matériels, l'esprit des béatitudes.

Article 12. La pureté du cœur : l'amour désintéressé pour tous, l'ouverture du cœur.

Article 13. La charité : voir le Christ dans les autres qui sont des "dons" de Dieu.

Article 14. Le Royaume de Dieu : l'édification du Royaume, les valeurs spirituelles, l'esprit de service.

Les services apostoliques particuliers

Article 15. La justice : sa promotion, des engagements concrets et cohérents.

Article 16. Le travail : le don, le service aux autres.

Article 17. La famille : la paix dans la famille, la fidélité et le respect de la vie, le soin des enfants.

Article 18. La création : le respect, l'utilisation saine.

Article 19. La paix : être des instruments de paix.

Le chapitre III La vie en fraternité

Article 20. Les différents niveaux : international, national, régional, local.

Article 21. Le Conseil et ses responsabilités à chacun des niveaux.

Article 22. La fraternité locale, cellule de base et signe visible de l'Église.

Article 23. L'admission de nouveaux membres, les étapes de la formation.

Article 24. Les réunions périodiques et fréquentes, l'attention aux jeunes.

Article 25. Les frais de fonctionnement : les besoins du culte, de l'apostolat et de la charité.

Article 26. L'assistance spirituelle : unification de la famille franciscaine, les visites pastorales.

(Inspiré de la préparation du Père Dominic Hession, ofm).

Méditer... Discuter... Contempler les citations suivantes

« J'avertis et j'exhorte, en notre Seigneur Jésus-Christ, toutes mes sœurs, présentes et à venir, d'avoir à suivre toujours la voie de la sainte simplicité, de l'humilité et de la pauvreté, d'avoir aussi à mener une vie sainte et édifiante, selon les enseignements de notre bienheureux Père François, dès le début de notre conversion au Christ » (Testament de sainte Claire, Art.17).

Les charismes sont à accueillir avec reconnaissance par celui qui les reçoit, mais aussi par tous les membres de l'Église. Ils sont, en effet, une merveilleuse richesse de grâce pour la vitalité apostolique et pour la sainteté de tout le Corps du Christ; pourvu cependant qu'il s'agisse de dons qui proviennent véritablement de l'Esprit-Saint et qu'ils soient exercés de façon pleinement conforme aux impulsions authentiques de ce même Esprit, c'est-à-dire selon la charité, vraie mesure des charismes (1 Co, 13 et C.É.C., n° 800).

L'initiative des chrétiens laïcs est particulièrement nécessaire lorsqu'il s'agit de découvrir, d'inventer des moyens pour imprégner les réalités sociales, politiques, économiques, les exigences de la doctrine et de la vie chrétiennes. Cette initiative est un élément normal de la vie de l'Église: les fidèles laïcs se trouvent sur la ligne la plus avancée de la vie de l'Église; par eux, l'Église est le principe vital de la société. C'est pourquoi eux surtout doivent avoir une conscience toujours plus claire, non seulement d'appartenir à l'Église, mais d'être l'Église, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la

Thème 14

Le service : l'engagement dans le monde basé sur l'expérience franciscaine et son importance - la JPIC (Justice, Paix, Intégrité de la Création), la famille, le travail et l'apostolat

La Règle, la Bible, le catéchisme et les paroles même de François traitent clairement de notre engagement dans le monde. Méditer et discuter les points suivants. Se demander: « Quels sont nos talents ? Quel don faisons-nous au Seigneur ? Comment servons-nous le Seigneur et ses enfants ? »

Dès qu'il fit jour, Jésus sortit de la maison et se rendit dans un lieu désert. Les foules se mirent à sa recherche et, après l'avoir rejoint, voulurent le retenir pour qu'il ne les quitte pas. Mais il leur dit : *Je dois aussi annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu aux autres villes, car c'est pour cela que Dieu m'a envoyé.* Et il prêchait dans les synagogues de la Judée (Luc 4, 42-44).

Avec tous les hommes de bonne volonté, ils sont appelés à construire un monde plus fraternel et plus évangélique, afin qu'advienne le Règne de Dieu. Conscients que " quiconque suit le Christ, homme parfait, devient lui-même plus homme ", ils exerceront avec compétence leurs propres responsabilités dans un esprit chrétien de service (Règle, Art. 14).

Par le témoignage de leur propre vie et par de courageuses initiatives, tant individuelles que communautaires, qu'ils se rendent présents pour promouvoir la justice, particulièrement dans le domaine de la vie publique et qu'ils n'hésitent pas à s'engager, pour cela, dans des options concrètes et cohérentes avec leur foi (Règle, Art. 15).

« Loué sois-tu mon Seigneur, par ceux qui pardonnent pour ton amour et supportent maladies et tribulations. Heureux ceux qui les supporteront en paix, car par toi, Très-Haut, ils seront couronnés » (Saint François d'Assise, Le cantique des créatures).

" Mais l'attente de la terre nouvelle, loin d'affaiblir en nous le souci de cultiver cette terre, doit plutôt le réveiller : le corps de la nouvelle famille humaine y grandit, qui offre déjà quelque ébauche du siècle à venir. C'est pourquoi, s'il faut soigneusement distinguer le progrès terrestre de la croissance du règne du Christ, ce progrès a cependant beaucoup d'importance pour le royaume de Dieu, dans la mesure où il peut contribuer à une meilleure organisation de la société humaine " (C.É.C., n° 1049).

« Parmi les grâces spéciales, il convient de mentionner les *grâces d'état* qui accompagnent l'exercice des responsabilités de la vie chrétienne et des ministères au sein de l'Église :

Pourvus de dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, si c'est le don de prophétie, exerçons-le en proportion de notre foi ; si c'est le service, en servant; l'enseignement, en enseignant; l'exhortation, en exhortant. Que celui qui donne le fasse sans calcul; celui qui préside, avec diligence; celui qui exerce la miséricorde, en rayonnant de joie » (Rm 12, 6-8 et C.É.C., n° 2004).

Les fidèles doivent « distinguer avec soin entre les droits et devoirs qui leur incombent en tant que membres de l'Église et ceux qui leur reviennent comme membres de la société humaine. Qu'ils s'efforcent d'accorder harmonieusement les uns et les autres entre eux, se souvenant que la conscience chrétienne doit être leur guide en tous domaines temporels, car aucune activité humaine, fut-elle d'ordre temporel, ne peut être soustraite à l'empire de Dieu » (LG 36 et C.É.C., n°912).

« La participation est l'engagement volontaire et généreux de la personne dans les échanges sociaux. Il est nécessaire que tous participent, chacun selon la place qu'il occupe et le rôle qu'il joue, à promouvoir le bien commun. Ce devoir est inhérent à la dignité de la personne humaine » (C.É.C., n° 1913).

« Les citoyens doivent autant que possible prendre une part active à la *vie publique*. Les modalités de cette participation peuvent varier d'un pays ou d'une culture à l'autre. Il faut louer la façon d'agir des nations où, dans une liberté authentique, le plus grand nombre possible de citoyens participe aux affaires publiques » (C.É.C., n° 1915).

Questions à méditer et à discuter

1. Comment démontrez-vous votre amour à votre prochain ?
2. Nommer des exemples d'injustice que subissent les pauvres ? Comment pouvez-vous les aider ?
3. Comment pouvez-vous simplifier votre mode de vie et aider l'environnement ?

Références

La Bible

La Règle de l'OFS

Le Cantique des créatures

Le Catéchisme de l'Église catholique.



Chapitre IV

Marie et le Saint-Esprit, nos compagnons de route

Ce dernier chapitre se rapporte à la Vierge Marie et au Saint-Esprit, le Paraclet, non pas parce qu'ils sont moins importants, mais plutôt parce qu'ils sont toujours présents dans nos vies. Ils nous accompagnent, nous aident et nous inspirent. Ce chapitre met en évidence les thèmes suivants :

15. Saint François, le Franciscain séculier et Marie, la Dame de la Porziuncula, dans l'histoire de l'humanité et dans nos vies (40).
16. Le Saint-Esprit, Seigneur et Source de vie (42).



Thème 15

Saint François, le Franciscain séculier, et Marie, la Dame de la Porziuncula, dans l'histoire de l'humanité et dans nos vies

«Il embrassait la mère de Jésus d'un amour indicible pour la raison que du Seigneur de majesté elle nous a fait un frère. Envers elle, il s'acquittait de louanges particulières, répandait des prières, offrait ses affections en si grand nombre et de telle manière que la langue humaine ne pourrait l'exprimer. Mais – ce qui est source d'une allégresse extrême – il l'a établie l'avocate de l'Ordre et a placé sous ses ailes les fils qu'il allait laisser pour qu'elle les favorise et les protège jusqu'à la fin» (Celano, seconde vie).



Si on jette un regard rapide sur la vie de saint François d'Assise on peut apprécier facilement toute l'affection avec laquelle il s'adressait à la Mère du Seigneur, combien proche il se sentait d'elle, combien il la recherchait, et combien fréquemment il invitait les frères à l'aimer.

Comme Franciscains séculiers et à sa suite nous cherchons et promouvons de façons diverses la dévotion à la Bienheureuse Vierge Marie, tel que mentionné dans notre Règle (Art. 9) et dans les Constitutions Générales "...Marie, Mère de Jésus, est un modèle d'écoute de la Parole et de fidélité à la vocation; en elle, comme François, nous voyons réalisées toutes les vertus évangéliques" (C.G., Art. 16.1).

François eut un amour de prédilection pour la Vierge Marie, l'humble servante du Seigneur, toujours disponible à sa parole et à ses appels; il la voulut comme protectrice et avocate de sa famille. Les laïcs franciscains lui témoignèrent un amour fervent en imitant sa disponibilité totale, et par une prière confiante et attentive (Règle, Art. 9).

Comme Franciscains séculiers nous sommes appelés à vivre d'une manière spéciale une vocation qui, bien que franciscaine, devrait aussi être mariale. « Les frères cultiveront un grand amour pour la Vierge très sainte, par l'imitation, la prière et l'abandon filial. Ils manifesteront leur dévotion personnelle par des actes de foi authentique et dans des formes acceptées par l'Église» (C.G., Art. 16.1).

Tout au long de l'histoire, nous trouvons Marie, la Mère de notre Seigneur Jésus. Nous la trouvons également dans les différentes cultures d'aujourd'hui. Aussi, il n'est pas rare de voir que la dévotion à la

Bienheureuse Vierge Marie se développe d'une manière très spéciale même dans les pays où notre foi n'est pas reconnue. C'est là un signe de force, de persévérance, d'espérance et de foi qui démontre un changement significatif dans l'histoire actuelle.

La Dame de la Porziuncula dans l'histoire de l'humanité et dans nos vies



On peut voir, sur l'autel principal de la petite église dédiée à Sainte Marie des Anges (de La Porziuncula) une image de l'Annonciation à Marie et un extrait très important : les paroles de l'ange qui y décrivent Marie comme étant « *Pleine de grâces...et bénie* ». Nous pensons à Marie, jeune femme mature et obéissante : « *Je suis la servante du Seigneur* »; elle est à la fois responsable et déterminée : « *Qu'il me soit fait selon votre Parole* ». Et voici deux phrases que saint François d'Assise a faites siennes et a mises en pratique : « *Qui es-tu, et qui suis-je moi, vil petit ver ?* » Et « *Seigneur, que veux-tu que je fasse ?*, en se donnant lui-même au service de Dieu.

Parler de Sainte Marie des Anges (La Porziuncula), c'est aussi parler de Marie, la Mère qui écoute, qui assiste, qui intercède. Cette petite église que saint François a honorée en tant que lieu saint dédié à Marie, détient une indulgence plénière lorsqu'on suit les directives pour l'obtenir. Marie a obtenu de Dieu cette faveur demandée par saint François. Notre Dame de la Porziuncula prouve que nous pouvons avoir confiance en elle, comme eut confiance en elle saint François. Elle a été celle qui l'a toujours accompagné, sa Mère fidèle.

Nous pouvons, à travers l'histoire de Marie, admirer son courage, lorsque, dès les débuts, elle interrogea l'Ange et accepta d'être la Mère de Dieu malgré les embûches qui se sont dressées contre elle. Elle prit soin de Jésus dès sa conception, ce, au péril de sa vie, de sa réputation, de son avenir, acceptant de porter la croix des douleurs en accompagnant son Fils. Après son départ, elle assuma le rôle de leadership en guidant les Apôtres. Elle est sans aucun doute pour nous, Franciscains aujourd'hui, un exemple et un modèle à suivre, car nous sommes invités fermement à réparer le tissu moral et social de l'humanité. Gardons à l'esprit toutes les qualités de Marie, dont son courage et son leadership.

Questions à méditer et discuter

1. Pourquoi Marie est-elle si importante pour moi en tant que Franciscain séculier ?
2. Comment saint François a-t-il démontré sa profonde dévotion envers Marie ?
3. Comment Marie peut-elle faire de moi un meilleur Franciscain séculier ?

Thème 16

Le Saint-Esprit, Seigneur et Source de vie

« Mais quand celui-là, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera point par lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera les choses à venir » (Jn 16, 13).

La mission du Saint-Esprit est de rendre témoignage au Père et au Fils, et de la vérité en toutes choses. Nous pouvons ainsi comprendre que le Père et le Fils sont Amour et que la vérité est Vie. Le Saint-Esprit nous éclaire pour suivre le chemin de l'amour auquel le Père nous a appelés.



« Tous ceux qui aiment le Seigneur de tout leur cœur, de toute leur âme et de toute leur force (Mc, 12, 30), qui aiment leur prochain comme eux-mêmes (Mt. 22, 39), qui haïssent leur corps avec ses vices et ses péchés; ceux qui reçoivent le Corps et le Sang de notre Seigneur Jésus-Christ et qui font de dignes fruits de pénitence: tous ceux qui agissent ainsi et y persévèrent, oh! Qu'ils sont heureux et bénis! » (Exhortation de saint François, Prologue de la Règle de l'OFS).

L'article 2 de la Règle stipule qu' *« Au sein de cette Famille (franciscaine) une place spécifique revient à l'Ordre Franciscain Séculier; celui-ci se présente comme une communauté organisée et composée de toutes les fraternités répandues dans le monde et ouvertes à toute classe de fidèles. Ceux-ci, frères et sœurs, poussés par l'Esprit à réaliser dans leur condition séculière la perfection de la charité, s'engagent à vivre selon l'Évangile à l'exemple de saint François et selon cette Règle reconnue par l'Église. »*

Nous savons bien, de toute évidence, que le Saint-Esprit se manifeste d'une manière spéciale à nous, Franciscains séculiers. Il nous motive, nous stimule, nous anime, nous accompagne, nous instruit, nous conduit et nous aide à grandir. Comme le dit saint Jean, l'évangéliste ... *« Il nous guide vers la vérité complète qu'est Dieu. » « C'est l'Esprit qui accompagne notre parcours de connaissance, qui agit dans nos vies comme dans celle de l'Église en imprimant dans le cœur des croyants les paroles de Jésus.*

« L'esprit nous guide vers la vérité, à la rencontre de Jésus, qui est la plénitude de la vérité, au cœur de la vérité. Il nous ouvre à une communion toujours plus profonde avec Jésus en nous offrant l'intelligence des choses divines » (Pape François, Audience générale, le 15 mai 2013).

Éclairés par l'Esprit-Saint, en tant que Franciscains séculiers, nous sommes appelés à rebâtir l'Église, en encourageant, animant, rendant témoignage par notre vie, conduisant plus d'enfants vers le Père afin qu'Il soit mieux connu et aimé, vers la lumière, l'amour et la vie. Il est donc d'une importance vitale de

Pour imprimer une ou plusieurs pages de ce document

À cause de la couverture, de l'image de saint François, du colophon et de l'insertion de treize pages pour les réponses, la pagination du document est différente de celle reconnue par l'imprimante. Alors, pour imprimer une ou quelques pages du document en PDF, consulter le tableau suivant.

Les pages du document	Les numéros des pages à imprimer
Page couverture (en carton)	1
Image de saint François et titre	2
Colophon	3
1, 2, 3, 4, 5, 6, 6.1	4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
7, 7.1, 8, 9, 10	11, 12, 13, 14, 15
10.1, 11, 12, 13, 13.1	16, 17, 18, 19, 20
14, 15, 15.1, 16, 17	21, 22, 23, 24, 25
17.1, 18, 19, 20, 20.1	26, 27, 28, 29, 30
21, 22, 23, 23.1, 24	31, 32, 33, 34, 35
24.1, 25, 26, 27, 28	36, 37, 38, 39, 40
29, 30, 30.1, 31, 32	41, 42, 43, 44, 45
33, 34, 35, 36, 36.1	46, 47, 48, 49, 50
37, 38, 38.1, 39, 40	51, 52, 53, 54, 55
41, 41.1, 42, 43	56, 57, 58, 59
44 : ce tableau-ci	60
Dernière page (en carton)	-

